

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO CA28 0023-48

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le premier projet de règlement numéro CA28 0023-48 intitulé :

RÈGLEMENT NUMÉRO CA28 0023-48 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CA28 0023 À L'EFFET DE MODIFIER, ABROGER OU ADOPTER DIVERSES DISPOSITIONS

AVIS est par les présentes donné :

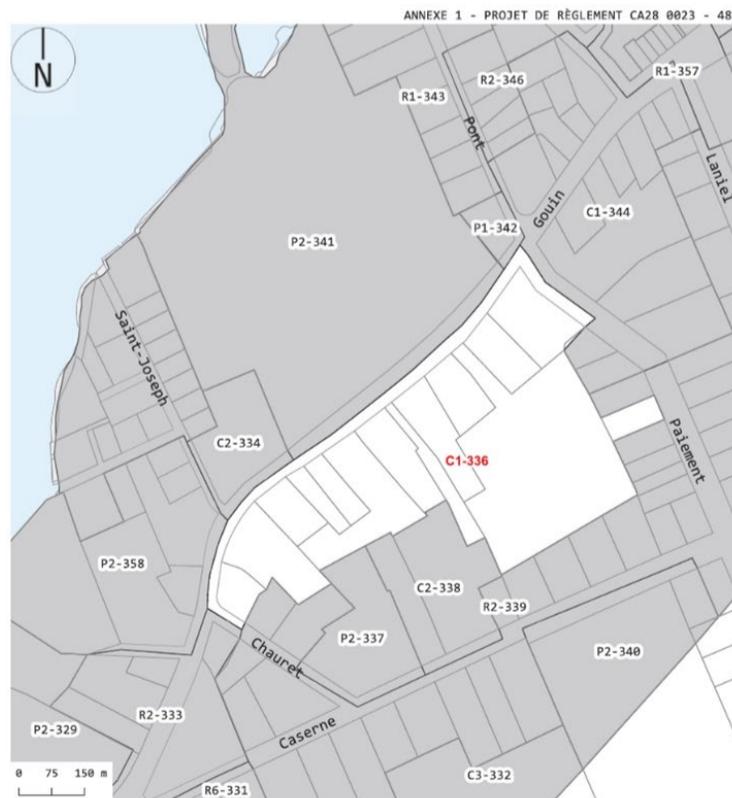
1. QUE le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève a adopté, lors de sa séance ordinaire du 3 septembre 2024, le premier projet de règlement numéro CA28 0023-48, intitulé tel que ci-dessus ;
2. QU'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 7 octobre 2024 à 18 h 30**, à la salle Madeleine-Lahaye située au 500, montée de l'Église, à L'Île-Bizard, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.A-19.1);
3. QUE le projet de règlement vise à modifier le Règlement de zonage (CA28 0023) de manière à :

Numéro article(s)	Sujet/catégorie	Description	Approbation référendaire	Zone(s) visée(s)/Classes d'usage
1 et 2	Usages spécifiques exclues et permis	Abroger l'usage spécifiquement exclue « <i>Établissement où l'on sert à boire (boissons alcoolisées) et activités diverses</i> » ; Autoriser « <i>Brasserie artisanale est autorisé aux conditions de l'article 371.2 et scène destinée pour une performance artistique et activités connexes à l'exception des conditions inscrites aux articles 371.3</i> ».	Oui	C1-336
3	Grille des usages et normes	Modifier certaines normes à la grille des usages et normes de la zone R1-205 : <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions du bâtiment; • Densité d'occupation; • Les marges. 	Oui	R1-205
4 et 5	Définitions	Abroger la définition « Code » ; Ajouter la définition « Bâtiment à usage mixte » ; Ajouter la définition « Lieux de retour des contenants consignés ».	Non	Ensemble des zones
6 et 7	Classification des usages	Ajouter à la catégorie d'usage « C1 Voisinage » « <i>Lieux de retour des contenants consignés</i> » ; Ajouter à la catégorie d'usage « C5 Divertissement » « <i>Bar à l'exclusion d'un établissement exploitant l'érotisme</i> ».	Oui	Classes d'usages « C1 Voisinage » et « C5 Divertissement »
8 et 9	Marge avant	Modifier les normes sur les marges avant lorsqu'un ou des bâtiments principaux sont construits sur des terrains adjacents	Oui	Ensemble des zones
10	Bâtiments à usages mixtes	Permettre qu'un bâtiment à usage mixte peut accueillir un logement mitoyen (juxtaposé)	Oui	Aux zones qui cohabitent les usages résidentiel et commercial
11	Clôture autour d'une piscine	Retirer la norme sur la distance entre une clôture et une piscine hors-terre	Non	Ensemble des zones
12	Remblai et déblai	Interdire tous travaux de remblai ou de déblai supérieurs à 10 centimètres sauf exceptions	Non	Ensemble des zones

Numéro article(s)	Sujet/catégorie	Description	Approbation référendaire	Zone(s) visée(s)/Classes d'usage
13	Nombre minimale de cases de stationnement	Ne plus exiger un nombre minimal de case de stationnement à la zone C1-336 sauf pour un usage résidentiel	Oui	Zone C1-336
14	Exemption de cases de stationnement	Ajouter l'usage résidentiel pour la demande d'exemption et modifier le coût.	Oui	Ensemble des zones
15	Enseignes commerciales	Retirer l'interdiction enseigne portative de genre « sandwich »	Non	Ensemble des zones
16	Usage complémentaire	Autoriser la fabrication artisanale à l'usage complémentaire pour un usage résidentiel des classes « R1 Unifamiliale » et « R2 Bifamiliale et trifamiliale »	Oui	Classes d'usage R1 Unifamiliale » et « R2 Bifamiliale et trifamiliale
17	Logement en sous-sol	Retirer l'obligation qu'un logement doit être au minimum au-dessus de la moitié du sol moyen	Oui	« R2 Bifamiliale et trifamiliale » et « R3 Multifamiliale, catégorie A (4 à 6 logements) » et « R4 Multifamiliale, catégorie B (7 logements et plus)
18 à 20	Location de chambres	Modifier et encadrer certaines dispositions de la location de chambres dans une résidence unifamiliale isolée (R1)	Oui	Résidence unifamiliale isolée R1
21	Brasserie artisanale	Encadrer l'usage brasserie artisanale	Oui	Classe d'usages « C1 Voisinage »
22	Scène destinée pour une performance artistique	Encadrer l'usage complémentaire de scène destinée pour une performance artistique et activités connexes à l'usage principal « service de restauration »	Oui	Zone C1-336
23	Lieu de retour des contenants consignés	Encadrer l'usage sur le lieu de retour des contenants consignés	Oui	Classes d'usages « C1 Voisinage »
24 à 26	Abri d'auto et tambour temporaire	Apporter des ajustements sur l'installation d'un abri d'auto et tambour temporaire	Oui	Ensemble des zones

4. QUE le premier projet de règlement numéro CA28 0023-48 vise l'ensemble du territoire, les zones C1-336 et R1-205 tel qu'indiqué ci-bas :

Zone : C1-336



EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE
(RÈGLEMENT CA28 0023)

LEGENDE

- Zone visée par le projet de modification réglementaire
- Zone non affectée par le projet de modification réglementaire

